

# LE SYNDICALISTE

ATOME • CAOUTCHOUC • CUIRS & PEAUX • CHIMIE • INDUSTRIES NAUTIQUES • PÉTROLE • PLASTURGIE • TEXTILES • VERRE

F  
É  
D  
É  
C  
H  
I  
M  
I  
E  
**FO**  
la force syndicale

## Bulletin de la Fédéchimie FO

LE SYNDICALISTE # mai 2023

Prix de vente : 1€

## RÉFORME DES RETRAITES, C'EST NON !

**Pas de recul de l'âge  
légal de départ**

**Ni allongement de  
la durée de cotisations**

**Maintien de tous  
les régimes**



### SOMMAIRE

- **PAGE 3**  
Edito d'Hervé Quillet
- **PAGE 4-5**  
Réformes des Retraites  
actes 1 et 2
- **PAGE 6-7**  
Réformes des Retraites  
actes 3 et 4
- **PAGE 8-9**  
Réformes des Retraites  
actes 5 et 6
- **PAGE 11**  
Réformes des Retraites  
acte 7
- **PAGES 12-13**  
Réformes des Retraites  
actes 8 et 9
- **PAGES 14-15**  
Réformes des Retraites  
actes 10 et 11

**XXII<sup>e</sup> congrès  
de la  
Fédéchimie**



**Du 20 au  
22 juin 2023  
A Metz (57)**



## Stress au travail : cinq conseils pour mieux le maîtriser

Les situations stressantes, induites par l'activité ou générées par l'organisation et les relations de travail, ont un impact sur la santé des salariés. En France, la réglementation est stricte et la prévention du stress incombe à l'employeur, cependant le salarié peut agir pour se préserver. Le Groupe VYV, engagé autour des enjeux du bien-être, vous propose cinq conseils pour réduire cette pression.

### 1. Identifier ses sources de stress

Souvent, le stress est dû à **la culpabilité, ou à la peur de ne pas se sentir à la hauteur**. Pour le réduire, il faut reconnaître les facteurs qui nous perturbent : **trop de dossiers à gérer? Des délais trop justes? Des objectifs inatteignables? Des moyens insuffisants? Un manager pas assez à l'écoute?** Ces sources de stress mieux identifiées permettront de négocier un délai, des ressources ou un réajustement des objectifs.

### 2. Savoir marquer ses limites

Une des façons d'empêcher la pression de monter est de **savoir s'affirmer**. Il faut **prioriser ses tâches et ne pas hésiter à informer son manager lorsque la charge de travail est trop importante**. Mais une attitude trop affirmée peut conduire au conflit. Entre ces deux extrêmes, il faut **garder une attitude posée, argumenter** en cas de désaccord et surtout **proposer des solutions concrètes**, sans dénigrer celles des autres.

### 3. S'appuyer sur son entourage

Sous l'emprise du stress, on commet souvent l'erreur de s'isoler. Il convient au contraire d'extérioriser les états d'âme avec des collègues ou des proches pour se sentir en pleine confiance. Le plus souvent, le lien social, le rire et la convivialité permettent de relativiser! **Parfois, verbaliser un problème permet de prendre la hauteur suffisante pour trouver une solution. Un regard extérieur et bienveillant aide** souvent à mieux comprendre ce qui arrive et à agir efficacement.

### 4. Soigner son hygiène de vie

De nombreuses études démontrent que l'on supporte mieux la pression avec **une bonne hygiène de vie. Se sentir bien dans son corps, c'est souvent mieux penser, mieux réfléchir et donc mieux faire face aux situations** avant qu'elles ne deviennent difficiles.

- La bonne recette pour notre corps? **Au moins 6 heures de sommeil par nuit, 2 pauses de relaxation de 5 à 10 minutes** dans la journée et **une activité physique régulière** (30 minutes, ou plus, de marche quotidienne) aident à évacuer les tensions.
- L'assiette anti-stress? **Plus de vitamines, moins de calories, de mauvaises graisses et d'excitants (alcool, café, tabac)**. Un bon équilibre alimentaire permet de lutter contre le surmenage.

### 5. Se ressourcer par des techniques simples

L'**imagerie mentale** est bien connue pour évacuer temporairement son stress. L'exercice consiste à **visualiser une image ou un objet chargé de sens ou de souvenirs agréables**. Par exemple, une photo de vacances ou de vos enfants, un flacon de sable rapporté de la plage... **Un excellent antistress pour s'extirper facilement de l'environnement de travail et se rappeler un état de bien-être.**

Pour + d'informations, contactez-nous : [relation.partenaire@groupe-vyv.fr](mailto:relation.partenaire@groupe-vyv.fr)

0195-0021

0195-0021  
Groupe VYV Union Mutuelle de Groupes soumise aux dispositions du Code de la mutualité, n° Siren 537641832, n° LEI 79495068111144162. Dir.com Groupe VYV/Agence interne de communication - @ GentyMagier - 06/21.  
**UNION MUTUELLE FRANÇAISE**

## ÉDITORIAL

Par **Hervé Quillet**, Secrétaire Général



## Chers(es) Camarades

**A** un peu moins d'un mois de notre congrès fédéral qui se tiendra du 20 au 22 juin 2023 à Metz (57) où nous débattons entre autres du combat que nous avons et continuons de mener contre la réforme des retraites Macron/Borne/Dussopt depuis le 19 janvier dernier, nous avons souhaité relater, dans ce 1er journal de l'année, les treize journées de mobilisations (en comprenant le 1er mai), et les nombreuses actions spontanées partout dans le pays, qui ont mis à mal un gouvernement obtus et autoritaire pour faire passer coûte que coûte sa réforme contre l'avis de toutes les organisations syndicales et plus de 80% de la population.

Alors que rien n'imposait une telle réforme (excédent de plus trois milliards d'euros cette année dans les caisses de retraites), Macron et son gouvernement ont décidé de manière violente, bafouant au passage les institutions à coups de 49-3, de reculer l'âge de départ à la retraite de 62 à 64 ans et d'augmenter la durée de cotisations à 43 voire 44 ans. Les salariés vont de nouveau consacrer une part plus grande de leur vie à bosser alors que 25% des Français les plus pauvres sont déjà morts à l'âge de 62 ans, que 50% des salariés âgés de 61 ans sont encore en activité, les 50% restants sont soit en retraite anticipée (25%) ou n'ont ni emploi, ni retraite. Notons que dans cette catégorie d'âge, 30% se trouvent sous le seuil de pauvreté. Cette nouvelle réforme va également impacter les plus précaires et celles et ceux qui ont connu de longues périodes de chômage en particulier les femmes. Les quelques régimes spéciaux de retraites qu'il reste vont être supprimés et les nouveaux embauchés seront dorénavant affiliés au régime général dès septembre 2023.

Treize journées de mobilisations (19 et 31 janvier, 07, 11, 15, 23 et 28 mars, 06 et 13 avril et le 1<sup>er</sup> mai), ont été décrétées par l'inter-syndicale FO, CGT, CFDT, CFTC, CFE-CGC, Solidaires, UNSA, FSU et les organisations syndicales étudiantes pour s'opposer à cette réforme validée en dernier lieu par le conseil constitutionnel et promulguée dans la foulée, à trois heures du matin dès le jour suivant pour la petite histoire. Ces journées de grèves et de manifestations ont vu déferler des millions de personnes dans les rues sans compter les nombreuses actions dans les entreprises du secteur privé, dans différents secteurs de l'énergie, dans les transports, dans l'éducation...un mouvement social historique jamais vu depuis des décennies. Si Macron et son gouvernement pensent que c'est plié et que tout va se dérouler comme ils veulent avec application de la loi en septembre prochain, ils se trompent lourdement puisque l'intersyndicale a décidé de poursuivre le combat au-delà du 1er mai car rien n'est perdu. Il n'y a qu'à se remémorer le Contrat Première Embauche en février 2006 sous la présidence de Chirac avec De Villepin comme premier ministre qui, loi promulguée ou pas, n'a jamais été mise en application. Il est donc nécessaire de continuer à accentuer la pression encore et encore pour faire reculer l'exécutif. Le combat continue.

**Non à l'augmentation de l'âge de départ à la retraite à 64 ans !**

**Non à l'allongement de la durée de cotisations à 43 voire 44 ans !**

**Amitiés syndicalistes.**

## CHIFFRES UTILES

**SMIC au 1<sup>er</sup> mai 2023 :**

11,52 € de l'heure soit 1 747,20 € brut pour 151,67 heures (35 h).

Le plafond mensuel de la Sécurité Sociale du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023 : 3 666 €

## LE SYNDICALISTE

Mai 2023- Dépôt légal mai 2023

**Directeur de la publication :** Hervé QUILLET

**Photographies :**

Fédéchimie FO - FORCE OUVRIERE

**Imprimerie** P. Image 75002 : 06 14 65 44 05

ISSN 0756-4376

**PRINT IN FRANCE**



Communiqué intersyndical

Retraites : première journée de mobilisation le 19 janvier

La Première Ministre a annoncé ce 10 janvier 2023 le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation.

Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs et travailleuses, et plus particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et celles et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va aggraver la précarité de celles et ceux n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite, et renforcer les inégalités femmes-hommes.

Le système de retraites par répartition n'est pas en danger, rien ne justifie une réforme aussi brutale. Attachées à un meilleur partage des richesses, les organisations syndicales n'ont eu de cesse pendant la concertation avec le Gouvernement de proposer d'autres solutions de financement, à commencer par l'amélioration de l'emploi des seniors. Jamais le gouvernement, arc-bouté sur son projet, ne les a étudiées sérieusement.

Suite à l'annonce de la réforme gouvernementale, toutes les organisations syndicales se sont immédiatement réunies pour construire une réponse commune de mobilisation interprofessionnelle. Celle-ci prendra la forme d'une première journée de grèves et de manifestations le 19 janvier 2023.

Parce qu'elles représentent l'ensemble des travailleurs et des travailleuses, demandeurs et demandeuses d'emploi, et retraités.es, c'est cette date syndicale qui donne le départ d'une puissante mobilisation sur les retraites dans la durée.

Elles décident d'ores et déjà de se réunir le 19 janvier au soir avec les organisations de jeunesse pour prolonger le mouvement de mobilisation et convenir d'autres initiatives.

Les organisations syndicales appellent les salarié.es à se mobiliser fortement dès cette première journée dans l'ensemble du territoire et à participer aux différentes initiatives organisées en intersyndicale.

Paris le 10 janvier 2023



N°341 CIRCULAIRE GENERALE - Le 13 janvier 2023

Tous mobilisés dès le 19 janvier pour exiger le retrait de la réforme des retraites Macron-Borne

Depuis de nombreuses décennies, chaque gouvernement a pour objectif de faire reculer l'âge de la retraite et allonger la durée de cotisations. De 60, nous sommes passés à 62 ans il y a maintenant quelques années et aujourd'hui, l'exécutif voudrait nous faire travailler jusque 64 ans avec une durée de cotisations de 43 ans. Et pourtant, il n'y a aucune raison de réformer de nouveau les retraites puisque contrairement à ce que dit le gouvernement, il n'y a aucun déficit. Le rapport du Comité d'Orientation des Retraites (COR), une fois n'est pas coutume, vient de confirmer dans un récent rapport, qu'un excédent de 900 millions d'euros a été dégagé en 2021 malgré la crise sanitaire, portant le total du surplus à 3,2 milliards d'euros.

La réforme Macron-Borne, c'est l'accélération de la réforme Touraine sous le gouvernement de Hollande puisque qu'au lieu de prendre un trimestre de plus tous les 3 ans, ce sera un trimestre de plus par an et ce, dès septembre 2023 pour les salariés nés en 1961 qui seront les premiers touchés y compris les carrières longues.

Année de naissance	Age de départ	Durée de cotisation	Trimestres cotisés	Date
1961	62 ans 3 mois	42 ans	168	Sept. 2023
1962	62 ans 6 mois	42 ans et 3 mois	169	2024
1963	62 ans 9 mois	42 ans et 6 mois	170	2025
1964	63 ans	42 ans et 9 mois	171	2026
1965	63 ans 3 mois	43 ans	172	2027
1966	63 ans 6 mois	43 ans	172	2028
1967	63 ans 9 mois	43 ans	172	2029
1968	64 ans	43 ans	172	2030

Pour Force-Ouvrière, reculer l'âge de départ est une véritable injustice puisqu'à l'heure actuelle, un salarié sur deux n'est plus en emploi entre 60 et 62 ans (chômage, invalidité...). Un nouvel allongement créera encore plus de précarité pour les fins de carrière qui se solderont par de nombreux arrêts maladie qui creuseront encore un peu plus le trou de la sécurité sociale.

Autres annonces du gouvernement, mettre fin aux régimes spéciaux pour les nouveaux entrants et (pour faire passer la pilule), mettre en place une retraite minimale à 1200 euros par mois soit très légèrement au-dessus du seuil de pauvreté qui se situe à 1128 euros.

Cette nouvelle réforme des retraites, plus de 80% des Français n'en veulent pas.

Il est donc nécessaire dès le 19 janvier de se mettre en grève pour bloquer ce processus tant voulu par Macron et son gouvernement. Plus nous serons nombreux, plus vite ce projet sera retiré.

La FEDECHIMIE FO appelle donc ses syndicats à organiser des assemblées générales, d'informer les salariés et demande à ses militants, adhérents, sympathisants de rejoindre massivement la mobilisation à partir du 19 janvier.

ORGANE DE LA FEDECHIMIE FORCE OUVRIERE  
 ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PETROLE - PLASTIQUE - TEXTILE - VERRE  
 60, RUE VERGNAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎ 01 45 90 14 90  
 Email : secretariat@fedechimie-fo.fr - http://www.fedechimie-fo.fr



Une puissante mobilisation qui oblige au retrait

Ce 19 janvier, partout sur le territoire, plus de deux millions de travailleuses et travailleurs, et de jeunes se sont mobilisés-mis en grève et/ou ont manifesté, dans le public comme dans le privé, contre la réforme des retraites de ce gouvernement.

Cette réforme est inacceptable et va à l'encontre des intérêts de la population. Elle ne s'y trompe pas, puisque même avant d'être dans la rue plus de 600 000 personnes ont déjà signé la pétition intersyndicale.

Les travailleuses et les travailleurs aspirent à partir à la retraite en bonne santé, et avec un niveau de retraite qui permette de vivre dignement. Le message est très clair : le gouvernement doit renoncer à la fois à l'âge de départ à la retraite à 64 ans et à l'accélération de l'augmentation de la durée de cotisation. D'autres solutions existent, elles ont malheureusement été balayées d'un revers de main.

L'ensemble des organisations syndicales réaffirme son opposition à la réforme et sa détermination à avoir un système de retraite juste, financé aussi par un autre partage des richesses.

Afin de renforcer et d'inscrire dans la durée cette première mobilisation massive, les organisations syndicales appellent dès à présent à une journée de grève et de manifestation interprofessionnelle.

L'intersyndicale invite la population à signer massivement la pétition, et appelle à multiplier les actions et initiatives partout sur le territoire, dans les entreprises et services, dans les lieux d'étude, y compris par la grève, notamment autour du 23 janvier, jour de la présentation de la loi au conseil des ministres.

Elles appellent les salarié-e-s et les jeunes à préparer des assemblées générales pour discuter des poursuites de la mobilisation.

Et alors que le gouvernement appelle les organisations syndicales à être responsables et à ne pas bloquer le pays, nous réaffirons qu'il est et sera le seul responsable de cette situation puisque 9 travailleuses et travailleurs sur 10 rejettent cette réforme injuste et brutale.

Nous sommes unis et déterminés à faire retirer ce projet de réforme des retraites, c'est pourquoi l'intersyndicale appelle à une nouvelle journée de grèves et de manifestations interprofessionnelles le 31 janvier. L'intersyndicale se réunira le soir même.

Paris le 19 janvier 2023



NON À LA RÉFORME DES RETRAITES

MOBILISÉS PLUS QUE JAMAIS PRÉPARONS DÈS À PRÉSENT LE

31 JANVIER

TOUS ENSEMBLE AVEC FO



N°342 CIRCULAIRE GENERALE - Le 26 janvier 2023

Le 31 janvier, amplifions le mouvement contre la réforme des retraites Macron/Borne

Le 19 janvier dernier, plus de deux millions de manifestants ont défilé dans toute la France pour s'opposer à la réforme des retraites Macron/Borne sans compter les nombreux travailleurs des différents secteurs de la chimie qui, pour certains, sont restés sur les piquets de grève pour contester ladite réforme.

Si le gouvernement caressait l'espoir d'une faible mobilisation, il en a eu pour ses frais. Lui-même a reconnu à l'issue de la journée de manifestations et de grèves du 19 janvier dernier, du mécontentement grandissant d'une grosse majorité de Français qui ne veulent pas travailler deux années supplémentaires, ni cotiser plus longtemps. Malgré cela, Macron/Borne s'entête à maintenir leur réforme.

Le 31 janvier sera donc la prochaine étape (date décidée le 19 janvier par l'intersyndicale FO, CGT, CFTD, CFTC, CFE-CGC, SUD, UNSA, FSU et les organisations syndicales étudiantes), pour contraindre l'exécutif à retirer sa réforme.

Nous demandons donc à tous nos syndicats d'organiser d'ores et déjà des assemblées générales dans vos entreprises en appelant à la grève et en rejoignant massivement les différents cortèges lors de la mobilisation du 31 janvier prochain.

Non au départ en retraite à 64 ans !

Non à l'allongement de la durée de cotisations

(43 voire 44 années) !

ORGANE DE LA FEDECHIMIE FORCE OUVRIERE  
 ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PETROLE - PLASTIQUE - TEXTILE - VERRE  
 60, RUE VERGNAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎ 01 45 90 14 90  
 Email : secretariat@fedechimie-fo.fr - http://www.fedechimie-fo.fr



**Face au rejet massif, le gouvernement doit retirer sa réforme.**

A l'appel de l'ensemble des organisations syndicales, ce 31 janvier a confirmé la très forte détermination à refuser le projet de réforme des retraites présenté par le gouvernement.

Plus de 2,5 millions travailleurs et travailleuses, du public comme du privé, jeunes et retraité.e.s, se sont mobilisés, par la grève et/ou ont manifesté sur l'ensemble du territoire. Cette mobilisation d'ampleur fait suite à celle du 19 janvier qui avait rassemblé près de 2 millions de personnes. La jeunesse s'est particulièrement mobilisée aujourd'hui pour refuser la précarité grandissante que promet le gouvernement.

La population soutient les revendications des organisations syndicales qui s'opposent au recul de l'âge légal de départ à 64 ans et à l'allongement de la durée de cotisations. 9 travailleurs sur 10 rejettent la réforme, 2/3 de la population soutiennent les mobilisations.

Personne ne s'est laissé trompé par la propagande du gouvernement.

Les organisations syndicales dénoncent ainsi le mail du ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, envoyé tant à des agents publics qu'à des salariés de droit privé, présentant une liste d'arguments en faveur de la réforme des retraites.

Les organisations syndicales n'acceptent pas les propos tenus par la Première ministre, ce dimanche, indiquant que, selon elle, « l'âge de départ à 64 ans n'est plus négociable ». Pour les organisations syndicales le recul de l'âge de départ n'a jamais été négociable ! *Les propositions alternatives formulées par elles sont toutes restées lettre morte !* Cela démontre le jusqu'au-boutisme du gouvernement, sourd au rejet exprimé par la totalité des organisations syndicales et l'immense majorité des citoyens.

Rien ne justifie une réforme aussi injuste et brutale. Le gouvernement doit entendre le rejet massif de ce projet et le retirer.

L'intersyndicale appelle toute la population à se mobiliser par la grève et la manifestation encore plus massivement le mardi 7 février puis le samedi 11 février pour dire non à cette réforme. Elle appelle, d'ici là, à multiplier les actions, initiatives, réunions ou assemblées générales partout sur le territoire, dans les entreprises et services, dans les lieux d'étude, y compris par la grève.

L'intersyndicale se réunira le mardi 7 février au soir.

Paris le 31 janvier 2023

**2 millions le 19 !  
2,5 millions le 31 !  
Renforçons la  
mobilisation les**

**7 & 11  
février**

*en grève pour  
nos retraites !*  
avec **FO**



N°343 CIRCULAIRE GENERALE - Le 02 février 2023

**Un seul mot d'ordre : Retrait !**

Après le 19 janvier où ce sont plus de deux millions de manifestants qui ont défilé dans toute la France, force est de constater que le mécontentement est de plus en plus grandissant contre la réforme des retraites Macron/Borne puisque plus de deux millions et demi de manifestants ont de nouveau répondu présents le 31 janvier dernier à l'appel de l'intersyndicale FO, CGT, CFDT, CFTC, CFE-CGC, Solidaires, UNSA, FSU et les organisations syndicales étudiantes sur un seul mot d'ordre :

**Retrait de la réforme des retraites immonde et injuste proposée par l'exécutif dont plus de 80% de la population y est farouchement opposé.**

Jamais nous n'avions connu de telles manifestations comparables à celles de 1995 contre le plan Juppé sur les retraites et la sécurité sociale avec comme aboutissement le recul de l'exécutif de l'époque.

Macron et son gouvernement continuent de s'entêter à faire passer cette réforme coûte que coûte au mépris des Français alors qu'ils feraient mieux de s'occuper du quotidien en augmentant les salaires, pensions, minima sociaux pour combler une inflation galopante qui génère des hausses de prix sans précédent tant sur les produits de première nécessité que sur l'électricité, le gaz, les carburants.

Puisque l'exécutif continue de faire la sourde oreille sur le mot d'ordre de l'intersyndicale, il n'y a pas d'autres choix que d'amplifier le mouvement engagé le 19 janvier dernier en appelant à deux nouvelles journées de grèves et manifestations **les 07 et 11 février prochains.**

Nous demandons donc à nos syndicats d'organiser au plus vite des assemblées générales de salariés pour les sensibiliser de nouveau à combattre par tous les moyens (grève, participation aux manifestations) pour exiger le retrait de cette réforme de retraites.

Nous ne devons rien lâcher. Devant l'obstination de Macron/Borne, seul un rapport de force conséquent les fera reculer. Nous sommes sur la bonne voie pour y arriver. Nous devons donc nous mobiliser massivement.

**Non au recul de l'âge de départ à la retraite à 64 ans !  
Non à l'allongement de la durée de cotisations !  
Retrait, un point c'est tout !**

ORGANE DE LA FEDECHIMIE FORCE OUVRIÈRE  
ATOMES - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUE - TEXTILE - VERRE  
60, RUE VERGNAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎ 01 45 80 14 90 -  
Email : secretariat@fedechimie-fa.fr - http://www.fedechimie-fa.fr



**Le gouvernement et les parlementaires ne peuvent pas être sourds à cette mobilisation puissante**

Avec près de 2 millions de manifestants, ce 7 février a confirmé, s'il était encore nécessaire, la très forte détermination à refuser le projet de réforme des retraites présenté par le gouvernement.

Depuis le 19 janvier, des millions de travailleurs et travailleuses, du public comme du privé, jeunes et retraité.e.s, de plus en plus exaspérés de ne pas être entendus par le Gouvernement, se sont mobilisé.e.s, par la grève et/ou ont manifesté sur l'ensemble du territoire.

La population soutient plus que jamais la totalité des organisations syndicales professionnelles et de jeunesse qui s'opposent au recul de l'âge légal de départ à 64 ans et à l'allongement de la durée de cotisations. Plus de 9 travailleurs sur 10 rejettent la réforme, plus des 2/3 de la population soutiennent les mobilisations.

De nombreux experts se font entendre pour dénoncer l'injustice et la brutalité de cette réforme. Ils pointent des éléments justificatifs insuffisants, peu quantifiés voire erronés.

Une démocratie qui fonctionne se doit d'être à l'écoute de la position largement majoritaire de la population qui s'oppose à cette réforme. Face à un gouvernement toujours sourd, alors que l'examen du projet de loi a débuté hier à l'Assemblée nationale, les parlementaires doivent prendre leurs responsabilités en rejetant ce projet de loi.

L'intersyndicale appelle toute la population à manifester encore plus massivement le samedi 11 février sur l'ensemble du territoire pour dire non à cette réforme. D'ici là, elle invite à interpeller les députés et sénateurs et à multiplier les actions, initiatives, réunions ou assemblées générales partout sur le territoire, dans les entreprises et services, dans les lieux d'étude, y compris par la grève.

L'exécutif portera l'entière responsabilité des suites de ce mouvement social inédit par son ampleur et désormais ancré dans le paysage social. Le gouvernement doit retirer son projet sans attendre la fin du processus parlementaire.

L'intersyndicale annoncera le samedi 11 février les suites de cette mobilisation.

Paris le 7 février 2023



**L'intersyndicale est prête à durcir le mouvement**

Depuis le 19 janvier dernier, la population ne cesse de démontrer sa très forte détermination à refuser le projet de réforme des retraites du gouvernement à travers les grèves, les manifestations mais aussi la pétition en ligne qui a atteint un million de signatures.

Au fil des semaines, les sondages démontrent également une hausse de ce rejet massif puisque dorénavant, plus de 7 Français sur 10 et 9 travailleuses sur 10 se disent opposés au projet de réforme.

Ce mouvement social inédit par son ampleur est donc désormais ancré dans le paysage social. Le gouvernement, comme les parlementaires, ne peuvent y rester sourds.

Durant la poursuite des débats parlementaires, les organisations syndicales professionnelles et de jeunesse vont poursuivre la mobilisation et l'amplifier. Ainsi, elles appellent à une journée d'actions interprofessionnelles sur l'ensemble du territoire le 16 février. A cette occasion, les secrétaires généraux ou présidents des organisations syndicales manifesteront à ALBI pour appuyer l'ancrage fort de ce mouvement partout sur le territoire, dans les petites villes comme dans les plus grandes.

Par ailleurs, les parlementaires appelés à se prononcer sur ce projet de réforme doivent entendre comme le gouvernement, le mécontentement de la population, et rejeter massivement ce texte. Il en va de leur responsabilité. C'est dans ce cadre que l'ensemble des secrétaires généraux et présidents écriront à chaque parlementaire de l'arc républicain pour réaffirmer notre opposition et celle de la population. Parallèlement, nous appellerons nos structures locales à interpeler député.e.s et sénateur.trices dans leurs circonscriptions.

Enfin, si malgré tout le gouvernement et les parlementaires restaient sourds à la contestation populaire, l'intersyndicale appellera les travailleurs et les travailleuses, les jeunes et les retraité.e.s à durcir le mouvement en mettant la France à l'arrêt dans tous les secteurs le 7 mars prochain. L'intersyndicale se saisira du 8 mars, journée internationale de luttes pour les droits des femmes pour mettre en évidence l'injustice sociale majeure de cette réforme envers les femmes.

L'intersyndicale se réunira le 16 février au soir. D'ici là, elle appelle le gouvernement à retirer son projet de loi et les parlementaires à prendre leurs responsabilités face au rejet massif de la population face à ce projet injuste et brutal.

Paris, le 11 février 2023



**Mobilisations, meetings,  
rassemblements,  
réunions, tractages...**

**Le 16 février**  
*ensemble, on continue !  
Non à la réforme  
des retraites*  
avec **FO**



N°344 CIRCULAIRE GENERALE - Le 13 février 2023

**Aucune autre alternative : Retrait du projet de la réforme des retraites Macron/Borne, Un point c'est tout !**

Les 19 et 31 janvier, 07 et 11 février, ces quatre journées de grèves et manifestations ont démontré qu'une écrasante majorité de Français s'oppose à tout recul de l'âge de départ à la retraite et à tout allongement de la durée de cotisations.

Sans compter les nombreuses grèves, arrêts de travail qui se sont déroulés pendant ces journées dans bon nombre de secteurs d'activités, les millions de manifestants qui ont défilé dans toute la France, sont la preuve que la réforme Macron/Borne est inutile et injuste et que celle-ci doit être retirée séance tenante malgré l'obstination de l'exécutif et de quelques parlementaires qui préfèrent faire la politique de l'autruche en ne voyant et en n'entendant pas la colère qui gronde.

Devant une telle attitude irresponsable, l'intersyndicale FO, CGT, CFDT, CFTC, CFE-CGC, Solidaires, FSU, UNSA et les organisations syndicales étudiantes, ont décidé d'appeler à une nouvelle journée d'actions interprofessionnelles le **16 février** prochain.

Si à l'issue de cette journée, le gouvernement continue de s'arc-bouter à faire passer coûte que coûte sa réforme, l'intersyndicale, dès le **07 mars**, prendra ses responsabilités en mettant la France à l'arrêt dans tous les secteurs d'activités.

Deux solutions s'offrent donc à Macron et Borne : Soit ils écoutent les organisations syndicales de salariés et d'étudiants, soit ils continuent à s'entêter et ce sera le blocage du pays.

Nous demandons donc à tous nos syndicats, de tenir des assemblées générales dans leurs entreprises pour que le **16 février** soit de nouveau une réussite et de se tenir prêts à passer à la vitesse supérieure le **07 mars** prochain pour s'opposer au projet de réforme des retraites.

**16 février-07 mars**  
**Continuons le Combat !**  
**Mobilisons-nous encore plus forts !**  
**Tous en grève et en manifestations !**  
**Préparons-nous d'ores et déjà à durcir le mouvement !**

ORGANE DE LA FEDECHIMIE FORCE OUVRIÈRE  
ATOMES - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUE - TEXTILE - VERRE  
60, RUE VERGNAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎ 01 45 80 14 90 -  
Email : secretariat@fedechimie-fa.fr - http://www.fedechimie-fa.fr



Ensemble, le 7 mars, mettons la France à l'arrêt !

Les organisations syndicales et de jeunesse saluent la mobilisation de ces millions de travailleurs, jeunes, retraités.e.s qui, depuis le 19 janvier, expriment leur opposition à cette réforme des retraites. Ils et elles sont déterminés.e.s à empêcher le recul de l'âge légal à 64 ans et l'allongement du nombre de trimestres, ce qui aurait pour effet de faire aussi baisser plus rapidement leurs pensions.

Malgré la propagande du gouvernement qui ne convainc pas du bien-fondé de sa réforme, l'écrasante majorité de la population comme 90% des salariés.e.s font preuve de « bon sens » et rejettent cette réforme brutale, inacceptable et inutile.

En opposition à ce projet de réforme des retraites, l'unité des organisations syndicales a construit un mouvement social solide, déterminé, ancré dans le paysage social de tout le pays. Il révèle également l'inquiétude face à la désertification des territoires, le manque de services publics, les incertitudes en matière d'emploi, de salaires et de pouvoir d'achat.

En complément de ces manifestations, c'est plus d'un million de personnes qui ont signé et diffusé la pétition en ligne proposée par les organisations syndicales. Cette opposition à la réforme touche désormais toutes les strates de la population.

Malgré cela, le gouvernement et le président de la République restent sourds et dégradent la cohésion sociale du pays en refusant toujours de retirer ce projet injuste.

C'est pourquoi, comme annoncé lors du précédent communiqué le 11 février, l'intersyndicale réaffirme sa détermination pour mettre la France à l'arrêt le 7 mars prochain en appelant les travailleurs.euses à participer massivement aux manifestations et à se déclarer en grève.

Les organisations syndicales professionnelles et de jeunesse continuent leurs actions d'information et de conviction pour élargir encore le mouvement social. Le 7 mars doit être une véritable journée morte dans les entreprises, les administrations, les services, les commerces, les écoles, les lieux d'études, les transports...

Pour y parvenir, elles organisent partout régulièrement de nombreuses initiatives publiques sur les lieux de vie et appellent la population à y participer.

Elles interpellent localement les parlementaires sur la base du courrier commun qui leur a été adressé, pour qu'ils votent contre cette réforme.

Elles se saisissent du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, pour rendre visibles les conséquences particulièrement graves de ce projet pour elles.

Elles agissent avec les organisations de jeunesse qui militent sur leurs lieux d'études pour élargir encore le rejet de cette réforme des retraites particulièrement injuste. Elles soutiennent aussi leur mobilisation du 9 mars pour améliorer notamment le système des bourses d'études.

Ensemble, dès le 7 mars, mettons un coup d'arrêt à ce projet de réforme des retraites inacceptable.

Paris, le 21 février 2023

# RÉFORME DES RETRAITES, C'EST NON !

## TOUS ENSEMBLE AVEC FO



Le gouvernement doit dès maintenant retirer son projet !

Depuis le 19 janvier, la population se mobilise massivement contre la réforme des retraites. Les différentes journées à l'appel de toutes les organisations syndicales et de jeunesse ont rassemblé des millions de travailleurs et travailleuses, jeunes et retraités.e.s.

Le 16 février, face à l'absence de réponse du gouvernement et du président de la République, l'intersyndicale a appelé à mettre la France à l'arrêt le 7 mars. Elle est forte du soutien des 3/4 de la population et de 94% des actifs qui refusent le recul de l'âge légal de départ à 64 ans et l'allongement de la durée de cotisations.

Aujourd'hui encore, ce sont plus de 3 millions de travailleurs et travailleuses, du public comme du privé, jeunes et retraités.e.s, qui se sont mobilisés, par la grève et/ou la manifestation.

C'est une journée historique par l'ampleur de ces grèves et de ces mobilisations. Des milliers d'écoles et de lieux d'études fermés, des entreprises privées, des administrations, et des villes à l'arrêt. Plusieurs centaines de manifestations et d'actions sur l'ensemble du territoire pour demander le retrait du projet de loi retraites.

A ce jour, ces mobilisations énormes conduites par une intersyndicale unie n'ont reçu aucune réponse de la part du gouvernement. Cela ne peut plus durer. Le silence du président de la République constitue un grave problème démocratique qui conduit inévitablement à une situation qui pourrait devenir explosive. En responsabilité, l'intersyndicale adressera un courrier lui demandant à être reçue en urgence pour qu'il retire sa réforme.

C'est forte de cette détermination exprimée aujourd'hui que l'intersyndicale soutient et encourage tous les secteurs professionnels à poursuivre et amplifier le mouvement.

L'intersyndicale appelle à se saisir du 8 mars pour pointer la détérioration particulière de la situation des femmes avec ce projet de réforme. L'intersyndicale soutient l'appel spécifique des organisations de jeunesse à se mobiliser jeudi 9 mars et appelle à rejoindre les rassemblements et manifestations, notamment à Paris, place de la République.

L'intersyndicale appelle à une nouvelle mobilisation interprofessionnelle ce samedi 11 mars puis dès la semaine prochaine, à une journée de manifestations et de grève, le jour de la commission mixte paritaire, moment important du calendrier parlementaire. Elle appelle toute la population à continuer la mobilisation et les actions, encore plus massivement pour dire non à cette réforme injuste et brutale.

Paris, le 7 mars 2023

# RÉFORME DES RETRAITES

## LE 11 MARS FAISONS ÉCHEC À LA RÉFORME !

**FO** la force syndicale

**FEDECHIMIE**  
Fédération Nationale des Travailleurs des Industries de l'Atome, du Caoutchouc, de la Chimie, des Cuirs et Peaux, du Pétrole, des Plastiques, des Textiles et du Verre dite FEDECHIMIE

N°345 CIRCULAIRE GENERALE - Le 02 mars 2023

### A partir du 07 mars, Mettons le pays à l'arrêt !

Après les journées d'actions et de manifestations des 19 et 31 janvier, 07, 11 et 16 février qui ont rassemblé des millions de personnes suite à l'appel de l'intersyndicale FO, CGT, CFTD, CFTC, CFE-CGC, Solidaires, FSU, UNSA et les organisations syndicales étudiantes, Macron et son gouvernement continuent à faire la politique de l'autruche en s'entêtant à faire passer coûte que coûte sa réforme des retraites.

Devant une telle posture, il n'y a pas d'autres choix maintenant que de passer à la vitesse supérieure en bloquant le pays à partir du 07 mars.

La FEDECHIMIE demande donc à tous ses syndicats, sections syndicales, d'organiser des assemblées générales pour informer les travailleuses et travailleurs à se préparer à bloquer le pays par la grève et toutes sortes d'actions qu'ils jugeront utiles.

**Non à l'augmentation de l'âge de départ à la retraite à 64 ans !**

**Non à l'allongement de la durée de cotisations !**

ORGANE DE LA FEDECHIMIE FORCE OUVRIÈRE  
ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEaux - PÉTROLE - PLASTIQUE - TEXTILE - VERRE  
60, RUE VERGIGNAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎ 01 45 90 14 90 -  
Email : secretariat@fedechimie-fa.fr - http://www.fedechimie-fa.fr



**FO** la force syndicale

**FEDECHIMIE**  
Fédération Nationale des Travailleurs des Industries de l'Atome, du Caoutchouc, de la Chimie, des Cuirs et Peaux, du Pétrole, des Plastiques, des Textiles et du Verre dite FEDECHIMIE

N°346 CIRCULAIRE GENERALE - Le 08 mars 2023

### Une mobilisation historique pour exiger le retrait !

Le mardi 7 mars 2023, à l'appel de l'intersyndicale unie et déterminée, plus de trois millions de travailleurs se sont mobilisés par la grève, les manifestations et les blocages pour exiger du gouvernement le retrait de sa contre-réforme des retraites largement rejetée par les salariés et la population.

La Fédechimie apporte un soutien sans réserve à tous ses syndicats qui ont décidé en Assemblées Générales de reconduire jusqu'au retrait le mouvement initié le 07 mars, en maintenant leurs sites en grève et en continuant de bloquer les secteurs clés de l'économie, comme l'énergie, les carburants et les transports terrestres, maritimes et aériens notamment.

Englué dans ses mensonges, le gouvernement perd les pédales parce qu'il a peur. Pas une goutte de carburant ne sortira des raffineries dans les prochains jours et les points de blocages vont se multiplier.

Pour la Fédechimie, c'est le moment de mettre le paquet pour gagner !

Au-delà du soutien apporté à se saisir du 8 mars pour pointer la détérioration particulière réservée aux femmes qu'engendre ce projet de réforme, du 9 mars pour soutenir l'appel spécifique des Organisations de jeunesse, la Fédechimie appelle à participer massivement aux deux nouvelles journées de manifestations, grèves et blocages prévues **le samedi 11 mars et le mercredi 15 mars**, jour de l'examen du projet de loi devant la Commission mixte paritaire.

La grève ne se décrète pas, elle se construit. C'est pourquoi, la Fédechimie appelle l'ensemble de ses syndicats à maintenir la pression en continuant d'organiser des assemblées générales pour décider des suites à donner à ce mouvement et prendre toute initiative pour élargir et généraliser les grèves et blocages jusqu'au retrait.

**NON AU RECUL DE L'ÂGE DE DÉPART À LA RETRAITE À 64 ANS**  
**NON À L'ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE COTISATION**

ORGANE DE LA FEDECHIMIE FORCE OUVRIÈRE  
ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEaux - PÉTROLE - PLASTIQUE - TEXTILE - VERRE  
60, RUE VERGIGNAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎ 01 45 90 14 90 -  
Email : secretariat@fedechimie-fa.fr - http://www.fedechimie-fa.fr



## VOUS INFORMER SUR LA PROTECTION SOCIALE

En tant qu'**employeur, délégué syndical d'entreprise** ou **partenaire social de branche**, vous négociez et pilotez un contrat de complémentaire santé ou de prévoyance.

Vous souhaitez mieux comprendre l'environnement et l'actualité de la protection sociale, les initiatives prises en matière d'action sociale et de prévention de la part de KLESIA et ses partenaires. Vous voulez retrouver facilement la façon dont la santé et la prévoyance se déclinent dans votre branche ? Avec **KLESIA Pro Social** c'est dorénavant possible.

### KLESIA Pro Social, c'est quoi ?

C'est une application mobile reliée à un site internet qui réunit **une veille réglementaire, des fiches techniques** afin de retrouver et partager facilement les notions de base, un **espace dédié aux adhérents des fédérations patronales et syndicales de chaque branche** dont KLESIA est partenaire.

### Comment y accéder ?

- Vous pouvez **télécharger l'application** à partir d'un smartphone Apple ou Android.
- Vous pouvez également **consulter le contenu de l'application** et effectuer vos démarches d'accréditation de l'espace dédié aux branches **à partir du site internet suivant : <https://www.klesiapro-social.fr/>**

Pour accéder à l'espace branches, cliquez sur celle qui vous intéresse, inscrivez-vous en remplissant le formulaire proposé en précisant le nom de votre entreprise, la fédération patronale ou syndicale dont vous dépendez et la branche à laquelle vous souhaitez accéder. Vous recevrez un mail dès que nous aurons effectué votre accréditation.

Télécharger dès à présent l'application via

Pour Apple



Pour Android



- Prenez le QR Code en photo avec votre smartphone
- Pensez à installer une application de lecture des QR Code au besoin
- Et en cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter l'assistance KPS à l'adresse suivante : [assistance.KPS@klesia.fr](mailto:assistance.KPS@klesia.fr)

## RÉFORME DES RETRAITES - ACTE 7



### Réforme des retraites : pour le retrait, on continue !

La formidable mobilisation sociale organisée par l'ensemble des organisations syndicales est engagée depuis le 19 janvier. Depuis deux mois, ce sont des millions de travailleurs-euses, jeunes, retraités qui ont exprimé avec force et dignité leur refus d'un recul de l'âge légal à 64 ans et d'un allongement des trimestres de cotisation.

Ce mouvement social a fait la démonstration par les grèves dans tous les secteurs professionnels toujours mobilisés et les manifestations dans les grandes comme dans les petites localités du pays, que cette réforme des retraites était brutale, injuste et injustifiée pour l'ensemble du monde du travail.

Aujourd'hui, c'est ce mouvement social exemplaire qui démontre que le président de la République et son gouvernement sont en échec devant l'Assemblée Nationale. Au lieu de retirer leur projet, ils décident de passer en force en ayant recours au 49-3.

L'intersyndicale mesure avec gravité la responsabilité que porte l'exécutif dans la crise sociale et politique qui découle de cette décision, véritable déni de démocratie.

Forts du soutien de la grande majorité de la population, mobilisée depuis des semaines, l'intersyndicale continue à exiger le retrait de cette réforme en toute indépendance dans des actions calmes et déterminées. Elle décide de poursuivre la mobilisation et appelle à des rassemblements syndicaux de proximité ce week-end et à une nouvelle grande journée de grèves et manifestations le jeudi 23 mars prochain.

Montreuil, le 16 mars 2023



N°347 CIRCULAIRE GENERALE - Le 17 mars 2023

### LE COMBAT CONTINUE !

Le Conseil des ministres a décidé hier de passer en force son projet de contre réforme des retraites en dégainant le 49-3. Ultra minoritaire sur ce projet de loi auprès de la population, des travailleurs, et désormais dans l'hémicycle, le gouvernement pensait probablement s'en sortir à bon compte sans vote sur le texte. Mais il n'est pas au bout de ses peines !

Des milliers de manifestants et de grévistes ont rejoint le rassemblement organisé devant l'Assemblée Nationale à l'occasion de la conférence de presse de l'intersyndicale unie et déterminée, venue demander aux députés de ne pas voter la loi. Ils ont été suivis par de très nombreux rassemblements spontanés dans tout le pays.

Depuis ce matin, nos syndicats restent mobilisés aux côtés des salariés et des personnels pour organiser la grève pour faire reculer le gouvernement. La FEDECHIMIE est présente dans les AG, les rassemblements, sur les piquets de grève, les blocages... Dans de nombreuses entreprises, les salariés reconduisent la grève aujourd'hui et la semaine prochaine ! La colère est là, elle ne peut que s'amplifier.

Des rassemblements et des manifestations sont appelés par notre Confédération, par les UD. Il y aura sans doute des rassemblements spontanés. Nous y serons !

La FEDECHIMIE invite tous ses syndicats à réunir les salariés partout en Assemblées Générales pour décider de la grève, dans l'unité la plus large, et rejoindre tous les secteurs engagés dans la grève et sa reconduction : dans les transports, la collecte des déchets, les raffineries, les ports...

D'ores et déjà, à l'appel de l'intersyndicale, une nouvelle journée de grève, blocage et manifestation est organisée le **23 mars prochain et les jours suivants si nécessaire.**

**Maintenons la pression jusqu'au retrait par le blocage de l'économie.**



**La mobilisation sociale s'accroît, c'est l'heure du retrait !**

A l'appel de l'ensemble des organisations syndicales et de jeunesse, la 9<sup>ème</sup> journée de mobilisation contre la réforme de retraites a encore réuni plus de 3 millions de manifestants, ce qui en fait l'une des plus importantes depuis le début du mouvement social. La jeunesse s'est aussi largement mobilisée.

Massifs et déterminés, ces manifestations, ces actions intersyndicales, ces grèves et ces débrayages sont une réponse aux contre-vérités exprimées par le Président de la République et son entourage incompréhensible.

L'intersyndicale réaffirme que contrairement aux propos du président de la République, de nombreuses alternatives aux mesures d'âge ont été formulées. Aucune n'a été sérieusement étudiée. La responsabilité de la situation explosive n'incombe donc pas aux organisations syndicales mais bien au gouvernement.

Alors que l'exécutif cherche à tourner la page, ce mouvement social et syndical pérenne et responsable, confirme la détermination du monde du travail et de la jeunesse à obtenir le retrait de la réforme.

A l'issue d'un parcours parlementaire chaotique, au cours duquel le gouvernement a utilisé tous les outils constitutionnels à sa disposition permettant de limiter l'exercice démocratique, le texte de loi est à présent soumis au Conseil Constitutionnel. Dans ce cadre, l'intersyndicale lui adressera prochainement des contributions expliquant les raisons pour lesquelles cette loi doit être entièrement censurée.

Face à l'absence de réponse de l'exécutif, Président de la République en tête, les organisations syndicales et de jeunesse, ont demandé publiquement une consultation citoyenne.

Les parlementaires se sont saisis de l'outil constitutionnel à leur disposition et ont transmis un projet de Référendum d'Initiative Partagée au Conseil constitutionnel. Les organisations syndicales et de jeunesse sont prêtes à y prendre toute leur part dans le périmètre de leur représentation du monde du travail et de la jeunesse.

Le puissant rejet social de ce projet est légitime et son expression doit se poursuivre.

Revendiquant le retrait de la réforme des retraites, l'intersyndicale appelle les millions de travailleurs et travailleuses, les jeunes et les retraités à continuer de se mobiliser. Elle appelle à des rassemblements syndicaux de proximité ce week-end et à une nouvelle grande journée de grève et de manifestations mardi 28 mars partout dans le pays.

L'intersyndicale se réunira mardi 28 mars au soir. Paris, le 23 mars 2023.



Sujet : La réforme des retraites

47.1  
+ 44.3  
+ 49.3  
-----  
140.7

~~64~~

copie à revoir

**LE 23 MARS MOBILISATION MASSIVE !** FO



N°348 CIRCULAIRE GENERALE - Le 24 mars 2023

**Accentuer la pression encore et encore jusqu'au retrait**

Le passage au 49-3, véritable déni de démocratie, l'allocation télévisée de Macron et les réquisitions de personnel n'ont fait qu'attiser la colère des travailleurs et des jeunes qui se sont fortement mobilisés par millions par la grève et par des manifestations dans tout le pays.

Si Macron, Borne et ses disciples du gouvernement pensaient que la journée d'actions du 23 mars allait s'essouffler, c'est tout le contraire qui s'est passé. La colère gronde de plus en plus soutenue par plus de 80% de la population. Qu'à cela ne tienne, Macron, droit dans ses bottes, continue d'affirmer que cette réforme des retraites est nécessaire pour sauver notre système de retraites par répartition. Mensonge ! Chacun sait que ce n'est qu'une première étape puisque l'objectif est d'atteindre l'âge de départ à la retraite à 67 ans (moyenne européenne) et bien entendu, allonger la durée de cotisations (44, 45, 46...)

Alors que l'on a fait tourner la planche à billets pendant la crise du Covid, que les profits des entreprises du CAC 40 ont battu des records de gains en 2022 (près de 170 milliards d'euros), que des dizaines de milliards ont été distribués aux actionnaires, c'est encore aux travailleurs, aux chômeurs, aux jeunes, de payer la facture en allongeant l'âge de départ à la retraite et en cotisant toujours plus. Hors de question !

Cette journée du 23 mars, 9<sup>ème</sup> journée de mobilisations monstrueuses, est une nouvelle démonstration que personne ne veut travailler au-delà de 62 ans, ce qui est déjà trop, ni cotiser plus longtemps. C'est pourquoi, l'intersyndicale FO, CGT, CFTD, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires et les organisations étudiantes, appellent à des rassemblements le weekend et à une 10<sup>ème</sup> journée d'actions le **28 mars** prochain.

Plus que jamais nous devons rester mobilisés. Plus que jamais nous devons accentuer la pression sur l'exécutif. Plus nous serons nombreux, plus vite sera retirée cette réforme.

La Fédechimie demande donc à ses syndicats, sections syndicales, d'organiser des assemblées générales pour mobiliser les travailleurs et travailleuses.

**Non à l'augmentation de l'âge de départ à la retraite à 64 ans !**

**Non à l'augmentation de la durée de cotisations à 43 voire 44 ans !**

**Tous en grève et en manifestations le 28 mars prochain !**

ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIÈRE  
ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUE - TEXTILE - VERRE  
60, RUE VERGNAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎ : 01 45 80 14 90  
Email : secretariat@fedechimie-fo.fr - http://www.fedechimie-fo.fr



**L'intersyndicale déterminée donne rendez-vous le 6 avril**

À l'appel de l'intersyndicale ce sont plus de deux millions de travailleuses et travailleurs, jeunes et retraités qui se sont mis en grève et ont manifesté. Le monde du travail s'est une nouvelle fois mobilisé dans toute la France de façon massive et déterminée, pour le retrait de la réforme des retraites. La jeunesse a encore une fois été très présente dans les mobilisations.

Après deux mois d'un mouvement social exemplaire et inédit depuis 50 ans, très largement soutenu par la population, et un parcours parlementaire chaotique, l'absence de réponse de l'exécutif conduit à une situation de tensions dans le pays qui nous inquiète très fortement.

En ne répondant pas à la demande de retrait, en usant du 49.3, l'exécutif a fait le choix d'accroître la crise démocratique et sociale. Pourtant, dès le début, les organisations syndicales et de jeunesse avaient prévenu l'exécutif du risque d'explosion sociale que pouvait provoquer cette réforme injuste, injustifiée et brutale.

Le gouvernement a la responsabilité de garantir la sécurité et le respect du droit de grève et de manifester. Alors que le calme a toujours caractérisé le mouvement, l'intersyndicale déplore le nombre de blessés.

Depuis des semaines, nos organisations ont fait preuve d'une grande responsabilité. Aujourd'hui encore, nous demandons au gouvernement de prendre la sienne.

L'intersyndicale soutient les mobilisations, manifestations, les actions intersyndicales et grèves qui perdurent depuis janvier. Elle appelle les millions de travailleurs et travailleuses, les jeunes et les retraités à continuer de se mobiliser.

Elle appelle à des rassemblements syndicaux de proximité définis localement et à une nouvelle grande journée de grève et de manifestations le jeudi 6 avril partout dans le pays.

L'intersyndicale se réunira prochainement.

Le 28 mars 2023



**ARRÊT IMMÉDIAT DES RÉQUISITIONS !**

Traitant avec mépris la formidable mobilisation engagée depuis le 19 janvier par l'ensemble des Organisations syndicales, le président de la République a confirmé hier son attitude jusqu'au-boutiste sur la réforme des retraites.

Minoritaire dans le pays, minoritaire à l'Assemblée nationale, le gouvernement Macron-Borne est responsable des incidents qu'il suscite en multipliant les actes de brutalité pour imposer sa politique.

Ce tournant répressif émaillé d'interpellations massives suite aux manifestations spontanées qui se sont multipliées dans tout le pays pour exprimer la colère des travailleurs se dirige désormais à l'encontre des grévistes au travers de nouveaux arrêtés de réquisitions.

Contraint de gouverner à grands coups de 49-3 pour imposer une contre-réforme des retraites dont personne ne veut, c'est une nouvelle fois le droit de grève qui est attaqué pour tenter de faire taire l'exigence de retrait de la réforme exprimée par des millions de travailleurs.

Dans de nombreux secteurs, la grève reconductible a été votée. C'est le cas notamment dans le raffinage pétrolier et le ramassage des ordures ménagères où les entreprises du privé, réquisitionnées pour tenter de briser la grève font valoir à leur tour leur droit à cesser le travail.

Ils ont raison !

La Fédechimie FO tient à rappeler que le droit de grève est un droit constitutionnel que nous n'hésiterons pas à défendre devant les tribunaux si besoin.

Pour la Fédechimie FO, les réquisitions ordonnées par le préfet portent une atteinte grave et illégale au droit de grève en parfaite méconnaissance de la Constitution de 1946 et doivent être immédiatement levées.

De façon immédiate et spontanée, les raffineries de la plate-forme de Normandie ont été rejointes par les dockers du port et des cheminots pour organiser le blocage et empêcher l'exécution des arrêtés de réquisitions.

Pour la Fédechimie FO, c'est par l'élargissement de la grève que nous ferons reculer ce gouvernement aux abois.

La Fédechimie FO appelle l'ensemble de ses syndicats et structures à convoquer des assemblées générales partout où cela est possible pour poser la question de la grève, la grève pour gagner.

C'est maintenant qu'il faut mettre le paquet !

Paris le 23 mars 2023



N°349 CIRCULAIRE GENERALE - Le 03 avril 2023

**Rendez-vous le 06 avril pour le retrait de la réforme des retraites Macron/Borne**

Il y a eu encore plus de deux millions de travailleuses et travailleurs dans tout le pays le 28 mars dernier pour exiger le retrait de la réforme des retraites Macron/Borne. Contrairement à ce qu'ont dit les médias, cette journée a été une nouvelle fois couronnée de succès puisqu'après dix journées de grèves et manifestations, le mécontentement ne redescend pas alors que le gouvernement comptait sur l'épuisement et la résignation.

Après deux mois d'un mouvement social exemplaire et inédit depuis des décennies, un passage en force par le 49-3 pour imposer sa réforme, des réquisitions de personnel qui sont devenues maintenant monnaie courante et qui remettent au passage purement et simplement en cause le droit de grève car cela nuit à l'ordre public, des heurts de plus en plus violents entre manifestants et forces de l'ordre (à qui la faute si ce n'est à Macron et à son entourage de la faire passer en force malgré un rejet de plus de 70% de la population), le gouvernement cherche maintenant à « discuter » avec l'intersyndicale en organisant une réunion à Matignon le 05 avril, veille de la onzième nouvelle journée d'actions.

Si l'intersyndicale FO, CGT, CFTD, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires et les organisations syndicales étudiantes ont tous soutenu se rendre à cette invitation, pour Force-Ouvrière, il est clair que ce n'est que pour parler du retrait de cette réforme et non engager des discussions sur les conditions de travail voire d'autres sujets qui ne nous intéressent peu ou pas. Soit Borne/Dussopt s'entête à faire passer cette réforme en attendant l'avis du conseil constitutionnel le 14 avril prochain, soit on lève le camp et rendez-vous le **06 avril**.

Nous demandons d'ores et déjà à nos syndicats, sections syndicales, de se tenir prêts pour la journée de grèves et manifestations du **06 avril** prochain au cas où l'exécutif n'infléchirait pas sa position sur cette réforme.

**Non à l'augmentation de l'âge de départ à la retraite à 64 ans !**

**Non à l'augmentation de la durée de cotisations à 43 voire 44 ans !**

ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIÈRE  
ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUE - TEXTILE - VERRE  
60, RUE VERGNAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎ : 01 45 80 14 90  
Email : secretariat@fedechimie-fo.fr - http://www.fedechimie-fo.fr



**Toujours nombreuses et nombreux, déterminé.e.s à gagner le retrait**

L'intersyndicale, porteuse de revendications claires : pas de recul de l'âge de départ, pas d'allongement de la durée de cotisations, a été reçue hier par la Première ministre. La demande réitérée de retrait de la réforme s'est heurtée à un refus net de l'exécutif.

Pour l'intersyndicale, il s'agit là d'un déni et d'un mépris total du rejet massif porté par toutes nos organisations, par les travailleurs et travailleuses et par l'opinion publique. Pourtant, cette opposition largement majoritaire s'exprime dans le pays, depuis le 19 janvier, avec déjà 11 puissantes mobilisations à l'appel de toutes les organisations syndicales et de jeunesse, mais aussi au travers des actions et des grèves.

Aujourd'hui encore, ce sont près de 2 millions de travailleurs et travailleuses, jeunes et retraité.e.s. qui se sont mobilisés dans le calme et la détermination pour dénoncer cette réforme injustifiée, les régimes de retraite n'étant pas « au bord de la faillite » comme le prétend le gouvernement.

Le contexte est inédit. Dans ce climat de fortes tensions que l'on peut qualifier de grave crise démocratique et sociale, l'exécutif s'arc-boute et porte seul la responsabilité d'une situation explosive dans l'ensemble du pays.

Cette réforme est perçue, à juste titre, comme brutale et injuste par les travailleurs et travailleuses et la jeunesse qui ont tous et toutes bien compris qu'ils et elles devront travailler plus longtemps sans que jamais le patronat, ni les employeurs publics ne soient mis à contribution.

L'intersyndicale a soumis au Conseil constitutionnel, qui rendra sa décision le 14 avril, des argumentaires considérant que cette loi devrait être déclarée contraire à la Constitution.

L'intersyndicale appelle à une journée de mobilisations et de grève le 13 avril et soutient toutes les actions et initiatives intersyndicales de mobilisations, y compris le 14 avril, pour gagner le retrait de cette réforme.

Elle se réunira à l'issue de la décision du Conseil constitutionnel.

Paris, le 6 avril 2023

**RETRAITES :  
Pour le retrait  
de la réforme**

**Le 13 avril**  
*ensemble, déterminés, on va gagner !*  
**avec FO**



N°350 CIRCULAIRE GENERALE - Le 07 avril 2023

**Grèves et manifestations jeudi 13 avril  
contre la réforme des retraites MACRON/BORNE**

Après la rencontre à Matignon entre l'exécutif et l'intersyndicale mercredi 05 avril qui s'est soldée par un échec, Borne continue à s'entêter en refusant de retirer sa réforme des retraites. Après trois mois de conflit, les manifestants ont affiché une détermination à toute épreuve puisque ce sont près de deux millions de manifestants qui ont encore été recensés en France ce jeudi 06 avril pour dire non à l'allongement de départ à la retraite à 64 ans de même qu'à la durée de cotisations à 43 voire 44 ans.

Macron/Borne continuent de faire preuve de surdité et d'aveuglement sur une réforme que ni l'intersyndicale, ni une écrasante majorité de la population ne veulent tant celle-ci est violente et inutile.

Devant ce conflit inédit qui dure depuis le 19 janvier et dans un climat de tensions extrêmes dû à l'obstination de nos gouvernants qui en portent seuls la responsabilité, une nouvelle journée de grèves et manifestations est prévue la veille ou le conseil constitutionnel rendra son avis sur ladite réforme que l'intersyndicale considère contraire à la constitution.

Devant l'état d'esprit de Macron/Borne et son gouvernement de passer coûte que coûte cette réforme par tous les moyens, l'intersyndicale FO, CGT, CFTD, CFTC, CFE-CGC, Solidaires, FSU et les organisations syndicales étudiantes, appellent à une nouvelle journée de grèves et manifestations **le jeudi 13 avril**. D'ici là, nous soutiendrons toutes les actions et mobilisations qui seront engagées pour le retrait de cette réforme.

Nous demandons de nouveau à nos syndicats et sections syndicales de continuer à amplifier le mouvement en sensibilisant tous les travailleurs et travailleuses à se mobiliser.

**Non à la retraite à 64 ans !**

**Non à l'allongement de la durée de cotisations !**

ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIÈRE  
ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUE - TEXTILE - VERRE  
60, RUE VERGNAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎ 01 45 80 14 90 - ✉ secretariat@fedechimie-fo.fr - http://www.fedechimie-fo.fr



**Un 1<sup>er</sup> Mai unitaire et populaire pour le retrait !**

Les propos, ce soir, tenus par le président de la République démontrent qu'il n'a toujours pas compris la colère qui s'exprime dans le pays et s'obstine. Il doit respecter la démocratie sociale et le rejet très majoritaire de cette réforme par la population.

En s'entêtant, l'exécutif ne prend pas conscience de la responsabilité qu'il porte en s'enfermant dans le déni et il est le seul responsable d'une situation explosive sur l'ensemble du pays.

Depuis 3 mois, le rejet de la réforme des retraites est toujours aussi massif. Après avoir promulgué la loi dès vendredi, le Président de la République confirme dans son allocution, son mépris à la fois envers les organisations syndicales et envers les jeunes et l'ensemble de la population. L'intersyndicale confirme qu'elle ne participera pas aux réunions avec l'exécutif, ni à celle de demain avec le Président de la République.

Durant 12 journées de manifestations puissantes, de grèves, d'actions et d'initiatives locales, dans les entreprises, dans les services publics et sur les lieux d'étude, l'intersyndicale a mobilisé des millions de travailleurs, travailleuses, de jeunes et retraité.e.s.

L'intersyndicale appelle à faire du 1<sup>er</sup> mai une journée de mobilisation massive, unitaire et populaire contre la réforme des retraites partout sur le territoire, dans le calme et la détermination. Elle invite tous les travailleurs et travailleuses, jeunes, retraité.e.s comme l'ensemble de la population à s'y rendre massivement, entre collègues de travail, amis, en famille pour obtenir l'abrogation de cette réforme injustifiée, brutale et injuste.

Les secrétaires généraux et présidents et co-délégué-ees des organisations syndicales et de jeunesse participeront à la manifestation à Paris en présence de représentants syndicaux internationaux en soutien à notre lutte.

Uni-es, ensemble, déterminé-es pour la justice sociale.

Paris, le 17 avril 2023



**Retraites : ce n'est pas fini !**

Trois mois durant, à l'occasion de douze journées interprofessionnelles de grèves et de manifestations et d'une multitude d'actions locales et sectorielles, des millions de travailleurs et de travailleuses, de jeunes et de retraité.e.s se sont mobilisés pour exprimer le rejet de la réforme des retraites portée par le gouvernement. Ce sont plus de 1,5 million de personnes qui se sont à nouveau mobilisées hier malgré le début des congés scolaires : c'est un nouveau signe de la crise sociale et démocratique que traverse notre pays.

Aujourd'hui, le Conseil Constitutionnel a censuré 6 articles de la loi. Le peu d'ambitions qu'elle contenait sur l'emploi des seniors, le droit à l'information, la pénibilité pour les contractuels de la fonction publique... ont disparu du texte final. Alors qu'il était déjà injuste, le texte de loi reportant l'âge légal de départ en retraite est dorénavant encore plus déséquilibré.

Il a également rejeté le premier projet d'initiative parlementaire visant à organiser un référendum d'initiative partagée (RIP). L'intersyndicale appelle à la validation du deuxième RIP, ce qui permettra de sortir de l'impasse par une consultation démocratique. Cet avis définitif sera rendu le 3 mai. C'est une situation inédite qui appelle d'autant plus à ne pas appliquer la loi.

L'intersyndicale prend acte de ces décisions. Il revient donc aujourd'hui au Président de la République de prendre ses responsabilités. Devant le rejet massif de cette réforme, l'intersyndicale lui demande solennellement de ne pas promulguer la loi, seul moyen de calmer la colère qui s'exprime dans le pays. Elle demande au Parlement une nouvelle délibération comme le prévoit l'article 10 de la Constitution sur les bases d'une concertation centrée sur les questions du travail. Ce serait un choix de sagesse et d'apaisement.

Les organisations syndicales ont pris note que pendant 3 mois le Président de la République n'a pas jugé que l'état du pays nécessitait une rencontre pour trouver les voies de sortie de crise. Elles n'entreront donc pas dans un agenda politique qui nécessiterait un rendez-vous en urgence et dont l'ordre du jour ne serait pas le retrait de la réforme. Attachées à un dialogue social de qualité, elles décident d'ici le 1<sup>er</sup> mai de ne pas accepter de réunions avec l'exécutif.



# LE CHOIX D'UNE AUTRE VOIE, CELLE DU PARTAGE.



**Pour AÉSIO, être une mutuelle,  
c'est penser aux autres plutôt qu'à soi.**

C'est pourquoi nous en faisons plus  
pour vous avec une offre santé qui  
s'adapte vraiment à vos besoins.

C'est aussi ça, créer du lien.

 **AÉSIO  
MUTUELLE**

DÉCIDONS ENSEMBLE DE VIVRE MIEUX



Renseignez-vous en agence ou sur [aesio.fr](https://aesio.fr)

AÉSIO mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le n° 775 627 391 dont le siège social est 4 rue du Général Foy - 75008 Paris. ©GettyImages. Document non contractuel à caractère publicitaire. 21-XXX-XXX